L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 15 MAI 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaine, vieux cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1y

A LOUER

A LOUER—Un joli cottage, 196 rue des Trainliers. Salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, cabinet, cave cuisine, galerie devant et derrière, hydrant et citerne, pour commencer le MARDI, 15me jour de mai 1894. S'adresser au No 129 rue de Chartres. 2 juil—1y

MEUBLES de seconde main en toute quantité pour du comptant. Ellison, cocoguine Sie Anne et Royale. 8 mai—1m

A VENDRE

A VENDRE pour cause de départ, une épicerie bien achalandée. S'adresser sur les lieux, coin Toulouse et Bourgogne. 8 mai—7f

MEUBLES de seconde main en toute quantité pour du comptant. Ellison, cocoguine Sie Anne et Royale. 8 mai—1m

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Matthew John Omond et Jane Stubbing, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41,189. Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont pour lesquelles le compte présenté par S. Mill Mather, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 mai—13 17 22

Succession de Gustave Pierre Blanchard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 33,665.—Division A.—Attendu que Mme Mathilda E. Schmeidje, née Thompson, femme d'Auguste Schmeidje, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave Pierre Blanchard, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11mai—11 15 20

Succession de William Hedding.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,649—Division A.—Attendu que Benjamin Rice Forman a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu William Hedding, décédé, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12mai—12 16 20

Succession de Samuel Powers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,682.—Division B.—Attendu que Mme Mary Louise Powers, née Hall, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel Powers, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 mai—9 13 18

Succession de Mme Augusta Bader.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 42,641.—Division B.—Attendu que A. C. Looper a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Augusta Bader, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11mai—11 15 20

Succession de Wm Reed Mills.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 33,497—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par S. Mill Mather, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FOTTE, Greffier.
10 mai—10 13 18

Succession de François Canetre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 40,615—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme François Canetre, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 mai—9 13 18

Succession de William A. Fauche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,953.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Grivelet et Léonard M. Finlay, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 mai—11 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,337—Division B—Charles Gaulon, Jr., vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Charles Gaulon, Jr., soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée en temps par devant E. Grima, Esq., notaire public, à son Bureau, No 14, rue Carondelet, en cette ville, commençant le MARDI, 15me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. H. Price, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 11 avril 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12avril—3f au 15 mai

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,638. Division B.—Richard Toole vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession de biens du pétitionnaire Richard Toole soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Th. Bureau, Esq., notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, le LUNDI, le 11me jour de juin 1894, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un Syndic et voter sur toutes affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne du pétitionnaire, soient suspendues et que Mme Richard Toole, soit nommée pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 9 mai 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12 mai—12 25—juin 11.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

MAI 1894.

A l'avenir la présente publication n'aura lieu que le DIMANCHE.

Liste de publication.

André, Joseph — Guilbert, Pierre dit Bacave, Henri — Hale
Esl Pierre — Laporte, Lucien de Rabasteins
Blouvac (Isidore) — Laporte (veuve) née Marie Boutin
Bandt dit Johnson (succession) — Larroque, Albert et son fils mineur
Conrosol ou Roche Dedebant, Jean Françoise et Sylvain — Masse, Félix Joseph
Pérers) Abel (Apoux) — Mounaure, Jean
Forbes Agathe (Mlle) — Sanlinier, Jules
Gellen, Auguste — Soulés, François
Granjon, Gabriel — Vilminot, Isidore

LETTRE.

Decampe, Edgard — Lalegrerre, Jean
Renault, Alexandre

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des dépêches consulaires, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

Le Consul de France,
Signé: G. B. D'ANGLADE.

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

PAR LE CONSTABLE.

Peter Jung ve Ferd. Lehmann.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. No 29,005. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, j'ai procédé à la vente à l'enchère publique, à la Porte de la Prison de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
4 mai—4 11 15

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans. No 42,334 — Division A—Fidel Aragon vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers ou pétitionnaire, Fidel Aragon, soit convoquée et tenue pardevant F. U. Charbonnet, notaire, en son bureau, No 122 rue Gravier, en cette ville, le LUNDI, 21me jour de mai 1894, à 11 h. A. M., dans le but de considérer et de déclarer sur l'application pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. Rhodes, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 18 avril 1894.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 av 24—mai 9 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante du shérif d'une grande quantité de rails en fer, traverses (cross-ties), clefs, chaises, etc., et autres nombreux et divers objets y appartenant, outils, instruments, etc., dont on se sert pour la construction de rails de chemin de fer urbain, etc.

Dans l'affaire de
Schoen Manufacturing Co. vs. Duplex Street Railway Track Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,710.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Porte de la Prison de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le Mardi 22 mai 1894, à 10 heures A. M., à mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

1 Pompe hydraulique
Et un lot de meubles de bureau—d'après un inventaire exagéré.

Le Mardi 22 mai 1894, à 11 heures A. M., à l'entrepôt Monigomery No 2 rues Peters et Commerce, entre Julie et Richepin.

Un fort lot de rails gros et légers —Un lot de cloîs —Chaises.—Frogs.—Traverses (cross-ties) en fer. — Poinçons.—Vrilles. — Forges.—Longe d'un mille d'acier.—Clefs, chaises et autres instruments et outils de chemin de fer, etc., d'après un inventaire enregistré.

Le Mercredi, 23 mai 1894, à 10:30 heures A. M.,
au coin des rues Bordeaux et Magnolia.

Un fort lot de rails de chemin de fer, (traverses), chaises, aiguille, en rail mobile, frogs, courbes, etc., et autre propriété mobilière, outils, instruments, etc., se trouvant et étant dans ce dit endroit et dans le voisinage et sur la rue Tchoupitoulas.

Aussi un lot de rails et autre propriété mobilière, etc., le long de l'avenue de la Louisiane, entre Camp et Annonciation, le long de l'avenue de Carro ton, entre les rues Tchoupitoulas et Dauphine; et un lot de rails spéciaux T, etc., qui n'ont pas été employés à la construction des voies de chemin de fer dans la susdite ville (le tout), etc., situé le long de la rue Magazine, entre l'avenue Henry Clay et la rue Broadway et d'autres rues dans les dites rues et les districts situé tout le rails, etc., qui n'ont pas servi à la construction des voies, etc.

Ainsi que tous les instruments et outils et autre propriété mobilière, etc., des défendeurs aux dits endroits ou dans le dit voisinage ou ailleurs, etc.

Le tout d'après un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 mai—10 14 18 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Coroner de la paroisse d'Orléans.

Victor Mauberret vs. Wm. J. Comerford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,394.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Porte de la Prison de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain chèque tiré par W. J. Comerford, sur la Banque Nationale de l'Union de la Nouvelle-Orléans, en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 30 avril 1892, pour la somme de cinq cents dollars et certifié par la Banque Nationale de l'Union.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
GEO. B. LAWRASON
Coroner de la Paroisse d'Orléans.
9 mai—9 14 18 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante du shérif d'une grande quantité de rails en fer, traverses (cross-ties), clefs, chaises, etc., et autres nombreux et divers objets y appartenant, outils, instruments, etc., dont on se sert pour la construction de rails de chemin de fer urbain, etc.

Dans l'affaire de
Schoen Manufacturing Co. vs. Duplex Street Railway Track Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 39,710.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Porte de la Prison de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le Mardi 22 mai 1894, à 10 heures A. M., à mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.

1 Pompe hydraulique
Et un lot de meubles de bureau—d'après un inventaire exagéré.

Le Mardi 22 mai 1894, à 11 heures A. M., à l'entrepôt Monigomery No 2 rues Peters et Commerce, entre Julie et Richepin.

Un fort lot de rails gros et légers —Un lot de cloîs —Chaises.—Frogs.—Traverses (cross-ties) en fer. — Poinçons.—Vrilles. — Forges.—Longe d'un mille d'acier.—Clefs, chaises et autres instruments et outils de chemin de fer, etc., d'après un inventaire enregistré.

Le Mercredi, 23 mai 1894, à 10:30 heures A. M.,
au coin des rues Bordeaux et Magnolia.

Un fort lot de rails de chemin de fer, (traverses), chaises, aiguille, en rail mobile, frogs, courbes, etc., et autre propriété mobilière, outils, instruments, etc., se trouvant et étant dans ce dit endroit et dans le voisinage et sur la rue Tchoupitoulas.

Aussi un lot de rails et autre propriété mobilière, etc., le long de l'avenue de la Louisiane, entre Camp et Annonciation, le long de l'avenue de Carro ton, entre les rues Tchoupitoulas et Dauphine; et un lot de rails spéciaux T, etc., qui n'ont pas été employés à la construction des voies de chemin de fer dans la susdite ville (le tout), etc., situé le long de la rue Magazine, entre l'avenue Henry Clay et la rue Broadway et d'autres rues dans les dites rues et les districts situé tout le rails, etc., qui n'ont pas servi à la construction des voies, etc.

Ainsi que tous les instruments et outils et autre propriété mobilière, etc., des défendeurs aux dits endroits ou dans le dit voisinage ou ailleurs, etc.

Le tout d'après un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 mai—10 14 18 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Coroner de la paroisse d'Orléans.

Victor Mauberret vs. Wm. J. Comerford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,394.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Porte de la Prison de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain chèque tiré par W. J. Comerford, sur la Banque Nationale de l'Union de la Nouvelle-Orléans, en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 30 avril 1892, pour la somme de cinq cents dollars et certifié par la Banque Nationale de l'Union.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
GEO. B. LAWRASON
Coroner de la Paroisse d'Orléans.
9 mai—9 14 18 22.

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,688. Division B—Richard Toole vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession de biens du pétitionnaire Richard Toole soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Th. Bureau, Esq., notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, le LUNDI, le 11me jour de juin 1894, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un Syndic et voter sur toutes affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues et que Mme Richard Toole, soit nommée pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 9 mai 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12 mai—12 25—juin 11.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,337—Division B—Charles Gaulon, Jr., vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Charles Gaulon, Jr., soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. Grima, Esq., notaire public, à son Bureau, No 14, rue Carondelet, en cette ville, commençant le MARDI, 15me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. H. Price, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 11 avril 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12avril—3f au 15 mai

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,683. Division B—Richard Toole vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession de biens du pétitionnaire Richard Toole soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Th. Bureau, Esq., notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, le LUNDI, le 11me jour de juin 1894, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un Syndic et voter sur toutes affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues et que Mme Richard Toole, soit nommée pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 9 mai 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12 mai—12 25—juin 11.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,337—Division B—Charles Gaulon, Jr., vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire Charles Gaulon, Jr., soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. Grima, Esq., notaire public, à son Bureau, No 14, rue Carondelet, en cette ville, commençant le MARDI, 15me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. H. Price, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 11 avril 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12avril—3f au 15 mai

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,638. Division B—Richard Toole vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession de biens du pétitionnaire Richard Toole soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Th. Bureau, Esq., notaire public, en son bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, le LUNDI, le 11me jour de juin 1894, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un Syndic et voter sur toutes affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues et que Mme Richard Toole, soit nommée pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 9 mai 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12 mai—12 25—juin 11.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,337—Division B—Charles Gaulon, Jr., vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire Charles Gaulon, Jr., soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. Grima, Esq., notaire public, à son Bureau, No 14, rue Carondelet, en cette ville, commençant le MARDI, 15me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. H. Price, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 11 avril 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12avril—3f au 15 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 24 rue Annonciation et No 254 rue Tchoupitoulas.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 129 rue Commune—MERCREDI, 13 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre original et supplémentaire à moi adressé en date du 4 et du 6 mai 1894, rendu par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 7 mai 1894, dans l'affaire de la succession de Johanna Athern, veuve de Henry Jungblut, No 42,251 du dossier de la susdite cour, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et désigné comme lot No 11 sur un plan de H. Moeller, en date du 10 janvier 1847, situé dans l'Ilot borné par les rues Tchoupitoulas, Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de chacun et de tous les défendeurs dans l'affaire ci-dessus respectivement de la propriété ci-après décrite, à savoir :

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, anciennement ville de Lafayette, paroisse Jefferson, dans l'Ilot borné par les rues Quatrième, Tchoupitoulas (anciennement Levée), Troisième et Water (anciennement Valmont), Premier District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 5 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de la défenderesse, Miss Mary C. Keenan, alias Mlle M. Keenan, dans la cause de l'actionnaire, Peter Jung, dans la cause de l'actionnaire, Peter Jung, dans la cause de l'actionnaire, Peter Jung